

Page: 1/15

# Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Révision: 16.06.2025 Date d'impression: 16.06.2025

Numéro de version 304 (remplace la version 303)

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit 600342

· Nom du produit: Nettoyant spécial industriel E-COLL

· Code du produit: 4317784464840

· UFI: H8H0-3NUY-580R-8G1T

· 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

# · Secteur d'utilisation

SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

- · Emploi de la substance / de la préparation Produit de nettoyage
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### · Producteur/fournisseur:

E/D/E - Einkaufsbuero Deutscher Eisenhaendler GmbH EDE Platz 1 D-42389 Wuppertal Germany

Tel. +49 202 6096-0 e-mail: sdb@ede.de

· Service chargé des renseignements: Département de la sécurité des produits

## · 1.4 Numéro d'appel d'urgence

ORFILA (INRS): + 33 (0)1 45 42 59 59 Centres Antipoison et de Toxicovigilance

BORDEAUX: 05 56 96 40 80 LILLE: 0800 59 59 59 LYON: 04 72 11 69 11 MARSEILLE: 04 91 75 25 25 NANCY: 03 83 22 50 50 PARIS: 01 40 05 48 48

ANGERS: 02 41 48 21 21

STRASBOURG: 03 88 37 37 37

TOULOUSE: 05 61 77 74 47

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

#### · 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

H223-H229 Aérosol inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de Aerosol 2

la chaleur.

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

(suite page 2)



Page: 2/15

# Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 16.06.2025 Révision: 16.06.2025

Numéro de version 304 (remplace la version 303)

### Nom du produit: Nettoyant spécial industriel E-COLL

(suite de la page 1)

		(suite de la page 1)
Eye Irrit. 2	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
STOT SE 3	H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Asp. Tox. 1	H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Aquatic Chronic 3 H412		Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### · 2.2 Éléments d'étiquetage

# · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

### · Pictogrammes de danger





GHS02 GHS07

#### · Mention d'avertissement Attention

# · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Hydrocarbures, C7-C9, isoalcanes propane-2-ol Naphta lourd (pétrole), hydrotraité acétone

### Mentions de danger

H223-H229 Aérosol inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

# · Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et

de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P260 Ne pas respirer les aérosols.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P304+P312 EN CAS D'INHALATION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de

malaise.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

(suite page 3)



Page: 3/15

# Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 16.06.2025 Révision: 16.06.2025

Numéro de version 304 (remplace la version 303)

Nom du produit: Nettoyant spécial industriel E-COLL

(suite de la page 2)

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50

°C/122 °F.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/

nationale/internationale.

### · Indications complémentaires:

EUH018 Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif. Le produit contient: Précurseurs d'explosifs devant faire l'objet d'un signalement. Mise à disposition, introduction, détention et utilisation selon règlement (UE) 2019/1148, article 9.

## · 2.3 Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.vPvB: Non applicable.

### **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

## · 3.2 Mélanges

· Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:					
CAS: 67-63-0 EINECS: 200-661-7 Numéro index: 603-117-00-0 Reg.nr.: 01-2119457558-25-xxxx	propane-2-ol      Flam. Liq. 2, H225     Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	25-50%			
CAS: 67-64-1 EINECS: 200-662-2 Numéro index: 606-001-00-8 Reg.nr.: 01-2119471330-49-xxxx 01-2119498062-37-xxxx	acétone  Flam. Liq. 2, H225  Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	20-25%			
Numéro CE: 921-728-3 Reg.nr.: 01-2119471305-42	Hydrocarbures, C7-C9, isoalcanes  Flam. Liq. 2, H225 Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Chronic 2, H411 Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336	20-25%			
CAS: 124-38-9 EINECS: 204-696-9	dioxyde de carbone substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	3-5%			
CAS: 64742-48-9 Numéro CE: 927-241-2 Reg.nr.: 01-2119471843-32-XXXX	Naphta lourd (pétrole), hydrotraité  Flam. Liq. 3, H226 Asp. Tox. 1, H304 STOT SE 3, H336 Aquatic Chronic 3, H412 EUH066	3-5%			

# · Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents / Étiquetage du contenu

15 % ou plus, mais moins de 30 %



Page: 4/15

# Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 16.06.2025 Révision: 16.06.2025

Numéro de version 304 (remplace la version 303)

Nom du produit: Nettoyant spécial industriel E-COLL

(suite de la page 3)

hydrocarbures aliphatiques

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

- · 4.1 Description des mesures de premiers secours
- · Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- · Après inhalation:

Veiller à l'apport d'air frais.

En cas de malaise, recourir à un traitement médical.

· Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

- · Après ingestion: Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

• 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

- · 5.1 Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

- · Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Peut former des mélanges explosifs gaz-air.
- · 5.3 Conseils aux pompiers
- Autres indications

Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.



Page : 5/15

# Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 16.06.2025 Révision: 16.06.2025

Numéro de version 304 (remplace la version 303)

Nom du produit: Nettoyant spécial industriel E-COLL

(suite de la page 4)

Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
   Veiller à une aération suffisante.
- · 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Assurer une aération suffisante.

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7. Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8. Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger N'employer que dans des secteurs bien aérés.
- · Préventions des incendies et des explosions:



Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage.

- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Stocker dans un endroit frais.

Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.

- · Indications concernant le stockage commun: Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.

(suite page 6)



Page: 6/15

# Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 16.06.2025 Révision: 16.06.2025

Numéro de version 304 (remplace la version 303)

Nom du produit: Nettoyant spécial industriel E-COLL

(suite de la page 5)

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### · 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:						
CAS: 67-63-0 propane-2-ol						
VLEP Valeu	VLEP Valeur momentanée: 980 mg/m³, 400 ppm					
CAS: 67-64-1 acétone						
VLEP Valeur momentanée: 2420 mg/m³, 1000 ppm Valeur à long terme: 1210 mg/m³, 500 ppm						
CAS: 124-38-9 dioxyde de carbone						
VLEP Valeur à long terme: 9000 mg/m³, 5000 ppm						
· DNEL						
CAS: 67-63-0 propane-2-ol						
Inhalatoire [	ONEL (worker)	500 mg/m³ (Workers)				
	ONEL (population)	89 mg/m³ (cus)				

#### · Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.
- · Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

#### · Protection respiratoire:

N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante. (DIN EN 140/ DIN EN 14387) Appareil de protection respiratoire indépendant de l'air ambiant.

### · Protection des mains:



Gants de protection (DIN EN 374)

#### · Matériau des gants

Butylcaoutchouc



Page: 7/15

# Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 16.06.2025 Révision: 16.06.2025

Numéro de version 304 (remplace la version 303)

Nom du produit: Nettoyant spécial industriel E-COLL

(suite de la page 6)

Épaisseur du matériau recommandée: ≥ 0,4 mm

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux/du visage



Lunettes de protection hermétiques (DIN EN 166)

· Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs (DIN EN 14605)

### **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

Couleur: Incolore
 Odeur: Caractéristique
 Seuil olfactif: Non déterminé.
 Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et

intervalle d'ébullition 56 °C

· Inflammabilité Non applicable.

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

Inférieure: 0,7 Vol %
 Supérieure: 14,3 Vol %
 Point d'éclair -17 °C
 Température d'auto-inflammation 220 °C

Température de décomposition:
 pH
 Non déterminé.
 Non déterminé.

· Viscosité:

· Viscosité cinématique Non déterminé.

· Cinématique: 23 °C - 4 mm (ISO 2431)

· Dynamique: Non déterminé.

· Solubilité

• l'eau: Pas ou peu miscible • Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) Non déterminé.

· Pression de vapeur: Non déterminé.

Densité et/ou densité relative

Densité à 20 °C: 0,76 g/cm³
 Densité relative Non déterminé.
 Densité de vapeur: Non déterminé.

· 9.2 Autres informations

· Aspect:

· Forme: Aérosol

(suite page 8)



Page: 8/15

# Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression: 16.06.2025 Révision: 16.06.2025

Numéro de version 304 (remplace la version 303)

Nom du produit: Nettoyant spécial industriel E-COLL

(suite de la page 7)

· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité

· Température d'inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Propriétés explosives: Non déterminé.

· Changement d'état

· Taux d'évaporation: Non applicable.

· Informations concernant les classes de danger physique

· Substances et mélanges explosibles néant · Gaz inflammables néant

 Aérosols Aérosol inflammable. Récipient sous pression: peut

éclater sous l'effet de la chaleur.

· Gaz comburants néant · Gaz sous pression néant Liquides inflammables néant · Matières solides inflammables néant · Substances et mélanges autoréactifs néant · Liquides pyrophoriques néant · Matières solides pyrophoriques néant · Matières et mélanges auto-échauffants néant · Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau néant néant

· Liquides comburants Matières solides comburantes néant · Peroxydes organiques néant

· Substances ou mélanges corrosifs pour les

métaux néant Explosibles désensibilisés néant

### **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus



Page: 9/15

# Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 16.06.2025 Révision: 16.06.2025

Numéro de version 304 (remplace la version 303)

Nom du produit: Nettoyant spécial industriel E-COLL

(suite de la page 8)

### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

- · 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
- · Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:						
CAS: 67-63	CAS: 67-63-0 propane-2-ol					
Oral	LD50	5.045 mg/kg (rat)				
Dermique	LD50	12.800 mg/kg (lapin)				
Inhalatoire	LC50/4h	30 ppm (rat)				
CAS: 67-64	CAS: 67-64-1 acétone					
Oral	LD50	5.800 mg/kg (rat)				
Dermique	LD50	20.000 mg/kg (lapin)				
Inhalatoire	LC50/4h	76 mg/m³ (rat)				
Hydrocarb	Hydrocarbures, C7-C9, isoalcanes					
Oral	LD50	7.100-7.800 mg/kg (rat)				
Dermique	LD50	2.200-2.500 mg/kg (rat)				
CAS: 64742-48-9 Naphta lourd (pétrole), hydrotraité						
Oral	LD50	>15.000 mg/kg (rat)				
Dermique	LD50	>5.000 mg/kg (rab)				
Inhalatoire	LC50/4h	76 ppm (rat)				

- · Effet primaire d'irritation:
- · Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

· Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

· Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

• Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique Peut provoquer somnolence ou vertiges.

(suite page 10)



Page: 10/15

# Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 16.06.2025 Révision: 16.06.2025

Numéro de version 304 (remplace la version 303)

Nom du produit: Nettoyant spécial industriel E-COLL

(suite de la page 9)

- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition répétée
   Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Danger par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

- · 11.2 Informations sur les autres dangers
- · Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

### **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

· 12.1 Toxicité

· Toxicité aquatique:						
	CAS: 67-63-0 propane-2-ol					
	EC50/24h	>10.000 mg/l (daphnia)				
CAS: 67-64	CAS: 67-64-1 acétone					
	LC50 (96h)	5.000 mg/L (Lepomis macrochirus)				
	LC50/48h	8.800 mg/l (Daphnia magna)				
	NOEC	430 mg/l (algae)				
	NOEC/16h	1.700 mg/l (Pseudomonas putida)				
	NOEC/48h	4.740 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)				
	96h LC50	5.540 mg/l (Oncorhynchus mykiss)				
Hydrocarb	Hydrocarbures, C7-C9, isoalcanes					
Inhalatoire	LC50	21 mg/L /Dämpfe (rat)				

- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

- · 12.7 Autres effets néfastes
- · Remarque: Toxique chez les poissons.

(suite page 11)



Page: 11/15

# Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 16.06.2025 Révision: 16.06.2025

Numéro de version 304 (remplace la version 303)

Nom du produit: Nettoyant spécial industriel E-COLL

(suite de la page 10)

- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Toxique pour les organismes aquatiques.

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.

# RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets:
- · Catalogue européen des déchets

16 05 04\* gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

#### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

- · 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification
- · ADR, IMDG, IATA UN1950
- · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

· ADR UN1950 AÉROSOLS

· IMDG AEROSOLS

· IATA AEROSOLS, flammable

- · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- · ADR



ClasseÉtiquette2 5F Gaz.2.1

· IMDG, IATA



ClassLabel2.1 Gaz.2.1

(suite page 12)



Page: 12/15

# Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 16.06.2025 Révision: 16.06.2025

Numéro de version 304 (remplace la version 303)

Nom du produit: Nettoyant spécial industriel E-COLL

(suite de la page 11)

· 14.4 Groupe d'emballage

· ADR, IMDG, IATA néant

· 14.5 Dangers pour l'environnement

· Marine Pollutant: Oui

· 14.6 Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur Attention: Gaz.

Numéro d'identification du danger (Indice Komler)

Kemler):
· No EMS:

• Stowage Code SW1 Protected from sources of heat.

SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS: Category

C, Clear of living quarters.

• Segregation Code SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1

litre:

F-D,S-U

Segregation as for class 9. Stow "separated from" class

1 except for division 1.4.

For AEROSOLS with a capacity above 1 litre:

Segregation as for the appropriate subdivision of class

2.

For WASTE AEROSOLS:

Segregation as for the appropriate subdivision of class

2.

· 14.7 Transport maritime en vrac conformément

aux instruments de l'OMI Non applicable.

· Indications complémentaires de transport:

· ADR

· Quantités limitées (LQ) 1L

· Quantités exceptées (EQ) Code: E0

Non autorisé en tant que quantité exceptée

Catégorie de transportCode de restriction en tunnels

·IMDG

Limited quantities (LQ)Excepted quantities (EQ)Code: E0

Not permitted as Excepted Quantity

· "Règlement type" de l'ONU: UN 1950 AÉROSOLS, 2.1

# **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

• 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

(suite page 13)

page it



Page: 13/15

# Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 16.06.2025 Révision: 16.06.2025

Numéro de version 304 (remplace la version 303)

Nom du produit: Nettoyant spécial industriel E-COLL

(suite de la page 12)

#### · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· Pictogrammes de danger





GHS02 GHS07

#### · Mention d'avertissement Attention

## · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Hydrocarbures, C7-C9, isoalcanes propane-2-ol Naphta lourd (pétrole), hydrotraité

acétone

## · Mentions de danger

H223-H229 Aérosol inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### · Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et

de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P260 Ne pas respirer les aérosols.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P304+P312 EN CAS D'INHALATION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de

malaise.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50

°C/122 °F.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/

nationale/internationale.

- · Évaluation de la sécurité chimique
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Methanol
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 5.000 t
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 50.000 t

(suite page 14)



Page: 14/15

# Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 16.06.2025 Révision: 16.06.2025

Numéro de version 304 (remplace la version 303)

Nom du produit: Nettoyant spécial industriel E-COLL

(suite de la page 13)

- · RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- · RÈGLEMENT (UE) 2019/1148
- · Annexe I PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

· Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

CAS: 67-64-1 acétone

· Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

CAS: 67-64-1 acétone

3

 Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

CAS: 67-64-1 acétone

3

- · Prescriptions nationales:
- · Indications sur les restrictions de travail:

Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes et pour celles qui allaitent.

· Scénarios d'exposition

Exposure scenario(s) of ingredients (if present) are available on request at: sdb@ede.de

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

#### · Phrases importantes

- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des veux.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

· Contact: sdb@ede.de

Date de la version précédente: 13.11.2020
Numéro de la version précédente: 303

### · Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods



Page: 15/15

# Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 16.06.2025 Révision: 16.06.2025

Numéro de version 304 (remplace la version 303)

## Nom du produit: Nettoyant spécial industriel E-COLL

(suite de la page 14)

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH) LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Aerosol 2: Aérosols - Catégorie 2

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2 Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2 STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration - Catégorie 1

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2 Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3

· \* Données modifiées par rapport à la version précédente

FR -